

AUTO-ÉCOLES : LA LIBÉRALISATION A FAIT EXPLOSER LES PRIX

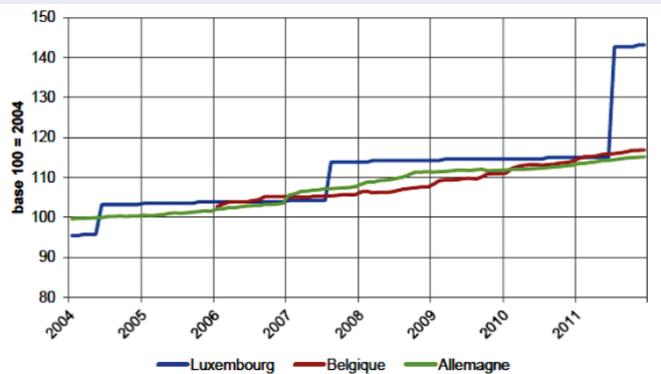
Le premier rapport semestriel de l'Observatoire de la formation des prix¹ comprend une étude concernant l'impact de la libéralisation des prix dans le secteur des leçons de conduite. Il est en effet intéressant d'analyser l'impact de la libéralisation des prix des auto-écoles.

Au cours de la période allant de 1995 à juin 2011, les prix des leçons de conduite étaient fixés par règlement grand-ducal, ce qui explique pourquoi ils augmentaient par paliers.

Suite à la libéralisation de juillet 2011, les auto-écoles sont libres d'adapter leurs prix, et les craintes exprimées par la CSL dans son avis² se sont avérées justifiées. L'effet de la libéralisation est représenté graphiquement par la dernière augmentation abrupte sur les graphiques ci-après.

En effet, une enquête de l'Union luxembourgeoise des consommateurs de novembre 2011 montre que le tarif global pour l'obtention d'un permis de conduire a progressé d'environ 28% par rapport à l'ancien prix réglementé. Ce résultat est corroboré par le Statec, qui mesure une hausse de 24,1% des prix des leçons de conduite entre juin et juillet 2011.

Évolution des prix des leçons de conduite au Luxembourg, en Belgique et en Allemagne, base 100 en 2004



Source : Observatoire de la formation des prix

¹ Observatoire de la formation des prix, Premier rapport semestriel 2012, disponible sur : http://www.odc.public.lu/activites/observatoire_de_la_formation_des_prix/index.html

² Dans son avis concernant l'avant-projet de loi visant la libéralisation des tarifs des leçons d'instruction de conduite, la CSL a attiré l'attention du législateur sur le fait que :

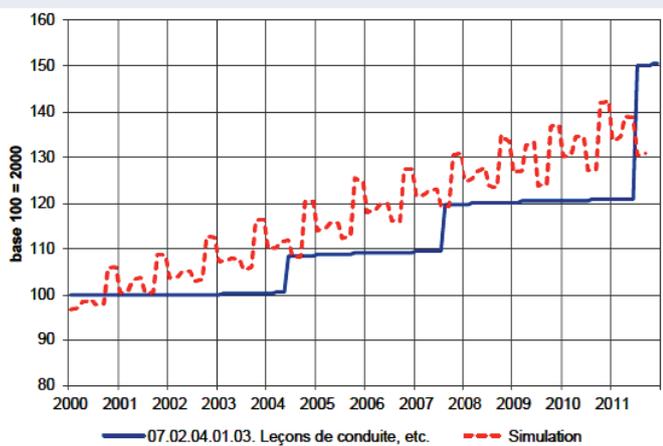
« [L]a pratique a montré que la libéralisation de certains marchés comme p.ex. le gaz ou l'électricité n'a pas abouti à une concurrence entre opérateurs, mais plutôt à des oligopoles qui, par le biais d'ententes, ont fixé les prix à un niveau élevé au détriment des consommateurs.

Il pourrait en être de même en ce qui concerne les prix à fixer par les auto-écoles à travers le territoire alors que leur répartition inégale pourrait faire en sorte que dans certaines régions du pays, il ne pourrait pas y avoir de concurrence en raison de la faible densité de la population de sorte que les candidats pour le permis de conduire seraient néanmoins contraints bon gré mal gré à recourir à un seul opérateur quel que soit le niveau du prix qu'il aurait fixé. »



Certains avanceront l'argument de la nécessité d'adapter les revenus des auto-écoles à leur coût de revient. La hausse des prix ne serait dans ce cas qu'un rattrapage. Toutefois, se basant sur un modèle de calcul de coût de revient conçu pour les auto-écoles belges, l'Observatoire de formation des prix, à travers une simulation représentée par la courbe rouge du graphique ci-dessous, constate que l'augmentation des prix des leçons de conduite est sans commune mesure avec ce qui aurait été nécessaire pour rattraper les coûts de revient.

Évolution et simulation des prix des leçons de conduite de 2000 à 2011, base 100 en 2000



Source : Observatoire de la formation des prix

On voit sur le graphique ci-dessus que les hausses des prix réglementaires (2004 et 2007) ont permis un rattrapage des coûts des auto-écoles, tandis que **la hausse des prix suite à la libéralisation a été l'occasion pour le secteur de se constituer des marges**. En effet, une hausse de 15% aurait suffi à compenser la hausse des coûts subie depuis 2007, date de la dernière adaptation, mais la libéralisation a été suivie d'une hausse des prix des auto-écoles de plus de 24%.

Si l'on compare l'évolution des prix au Luxembourg, en Belgique et en Allemagne, on constate que la libéralisation des prix a été l'occasion de **faire progresser les prix des leçons à un rythme nettement plus élevé que celui connu dans les pays voisins**.

Si les prix des leçons de conduite ont augmenté d'environ 11% entre 2006 et 2011 en Belgique et en Allemagne, ils ont véritablement explosé de 24% au Luxembourg sur cette même période, ceci notamment à cause du saut du prix après la libéralisation en juin 2011.

* * *

Il semble que la libéralisation, censée garantir un meilleur prix au consommateur par le libre jeu de la concurrence, n'ait pas atteint ses objectifs puisque certaines auto-écoles en ont profité pour se constituer du jour au lendemain des marges excessives.